



Etymologie et malacologie dans deux sites naturels du nord-est de Bruxelles – Première partie

Jean-Philippe COPPEE

Rue Jean-Baptiste Mosselmans, 44 – B - 1140 Bruxelles – jp.coppee@yucom.be

Introduction

Dès le moment où l'homme a communiqué avec ses semblables, nous pouvons imaginer qu'il a dû donner un nom aux plantes et aux animaux.

C'est ce nom qui a permis notamment la transmission du savoir : tel animal était dangereux, tel autre bon à manger, telle plante était mortelle, telle autre permettait de guérir.

Nous pouvons supposer que le fait de donner un nom permit intuitivement d'exprimer la notion d'espèce.

Au fur et à mesure de l'augmentation de ces connaissances, les listes de ces espèces se sont allongées. Actuellement, le nombre d'espèces peuplant notre terre nous est totalement inconnu. On peut seulement l'estimer et ces estimations donnent à penser qu'il y aurait entre 8 et 150 millions d'espèces. La fourchette est vaste et imprécise. Un seul chiffre est connu, c'est celui des espèces déjà décrites qui s'élève à environ 1,5 million. Il y a donc encore du pain sur la planche ! Tous ces organismes vivants ont été répertoriés, classifiés. Toutes les classifications encore utilisées de nos jours ont été basées sur la notion d'espèce.

Le simple fait de nommer une espèce donnée offre donc un moyen de la différencier d'une autre. Dès notre plus jeune âge, on nous apprend à différencier un chat, d'un chien ou d'un poisson rouge. Par contre, lorsqu'on aborde certains groupes d'êtres vivants, on peut se sentir désarçonné face à des dénominations scientifiques obscures ou des pléthores de noms issus du langage courant et des dialectes régionaux.

Par contre, le fait de connaître l'origine du nom peut être un moyen de se souvenir plus facilement de celui-ci en associant l'animal, une ou plusieurs de ses caractéristiques et l'étymologie.

C'est à cet exercice étymologique que nous nous sommes attelés en recherchant l'origine des noms des mollusques terrestres et dulcicoles présents dans deux sites naturels du nord-est de la Région de Bruxelles-Capitale : l'Hof ter Musschen (Woluwe-Saint-Lambert – Belgique) et le Moeraske-Walckiers (Schaerbeek/Evere/Bruxelles-Ville (Haren) – Belgique).

Brève description des deux sites concernés

Les deux sites nommés sont gérés par l'ASBL CEBE (www.cebe.be). Cette ASBL y réalise des travaux de gestion, y organise des visites guidées et étudie leur richesse biologique.

Ce sont les inventaires biologiques publiés sur le site Internet de cette association qui ont servi pour établir la liste des mollusques dont l'étymologie a été recherchée.

Le Moeraske

Situé dans la vallée de la Senne, le Moeraske-Walckiers s'étend sur 14 ha le long de la gare de Schaerbeek-formation, sur les communes d'Evere, Schaerbeek et Haren. L'ensemble est classé comme « site » et un peu plus de 4 hectares ont le statut de réserve naturelle.

Le Moeraske comporte une série de biotopes riches et variés : marais, ruisseau, prairie sèche, talus boisé, potagers, futaie et prairie humide.

Le marais abrite une vasière, un plan d'eau, des roselières et une saulaie inondée.

Le ruisseau du Kerkebeek, qui irrigue le Moeraske, est issu des sources qui suintent des talus bordant la gare de formation de Schaerbeek. Enfin, le Walckiers (4,5 ha) avec sa futaie et sa prairie humide constitue la partie schaarbeekoise du Moeraske.

Cette dernière partie du Moeraske est seulement accessible lors des visites guidées. La tranquillité des lieux permet d'assurer la pérennité de la flore et de la faune.



*Le Moeraske, vue du marais
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2009 CEBE-MOB*

Fortement influencées par la présence du chemin de fer, toutes ces zones ont subi des bouleversements importants (remblaiement p.ex.) jusqu'au début des années 1970.

Ce site a fait l'objet d'une visite de la Société Belge de Malacologie en 1998.



L'Hof ter Musschen, vue des prairies
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2009 CEBE-MOB

L'Hof ter Musschen

Situé le long du boulevard de la Woluwe, à la limite de la Région bruxelloise, le site de l'Hof ter Musschen est une relique typique du paysage rural brabançon. Ses prairies lui confèrent une valeur paysagère exceptionnelle.

L'Hof ter Musschen se présente comme une mosaïque d'écosystèmes variés et complémentaires : les prairies humides et la prairie pâturée, les alignements de saules têtards, la chênaie, les saulaies-aulnaies, la peupleraie, les vergers hautes tiges et les haies, le chemin creux, les sources, les roselières et le ruisseau Woluwe bordant le site.

Une des particularités du site est la présence de sources calcaires.

Fait peu commun en région bruxelloise, ce phénomène trouve son origine dans la présence de grès calcaireux dans le flanc de vallée. De plus, ce fond de vallée a toujours été dévolu à l'exploitation agricole et ce jusqu'à la fin des années 70. Les sols et la végétation des prairies ont donc échappé aux influences de l'urbanisation.

Cette préservation, associée à la présence des sources calcaires, explique la richesse malacologique plus grande de ce site. Ces 10 hectares de nature sont classés comme « site ».

La Société Belge de Malacologie a visité l'Hof ter Musschen en 2004.

Toponymie

Commençons directement notre voyage au royaume des mots en faisant un peu de toponymie, nom de la science qui étudie les noms de lieux ou toponymes.

Moeraske vient du néerlandais « moeras » qui signifie « marais ». Le suffixe « -ke », commun en dialecte bruxellois, est un diminutif. La traduction littérale est donc « petit marais ».

Le nom de Walckiers a été donné aux quatre hectares schaarbeekois du site lorsque la CEBE a commencé à se préoccuper de la sauvegarde de la zone. En effet, cet espace vert est un reste d'une grande propriété qui appartient fin XVIII^{ème} – début XIX^{ème} à la famille de Walckiers. Il s'agit donc d'une référence à ces propriétaires qui y bâtirent un « château » (actuellement l'école de la Sainte-Famille rue Chaumontel) et y créèrent un imposant parc, retourné maintenant à l'état « sauvage ».

Le nom « Hof ter Musschen » vient également du néerlandais. « Hof » signifie « ferme ». « Musschen », en ancienne orthographe néerlandaise, vient du pluriel de « mus », le moineau. Il s'agit donc de la « ferme des moineaux », dont la structure carrée surplombe encore les prairies. C'est le nom de la ferme qui, par extension, donna son nom au site.

Carl von Linné (1707-1778) et la taxinomie

Avant de s'attaquer à la liste des espèces, il est peut-être utile de rappeler brièvement comment la classification scientifique des espèces a été établie.

Pour cela, faisons un bond dans le temps et retrouvons Car von Linné au XVIII^{ème} siècle.

Ce naturaliste suédois mit en place un système de classification basé sur les ressemblances et différences dans la morphologie, le fonctionnement, l'habitat et la reproduction des êtres vivants.

Une science naquit de ce travail : la taxinomie (ou taxonomie).

L'échelon le plus bas de ce système est constitué par l'espèce. Plusieurs espèces différentes peuvent constituer un genre. Des genres, rassemblés, peuvent former une famille. Celles-ci peuvent donner un ordre. De la même manière, les échelons suivants, à savoir la classe, l'embranchement et le règne, complètent ce tableau. Les niveaux sont donc hiérarchisés.

On dénomme « taxon » un groupe d'organismes formant une catégorie précise de la classification. Ainsi le taxon « *Cepaea* » regroupe différentes espèces d'escargots comme *Cepaea nemoralis* et *Cepea hortensis* présentes sur les 2 sites suivis. Quant à l'ordre des bivalves (ou *Bivalvia*), il s'agit d'un taxon qui regroupe les animaux présentant une coquille composée de deux valves calcaires.

Il existe aussi d'autres subdivisions comme les superfamilles, sous-familles, sous-genres, sous-espèces, etc mais ceci nous éloignerait fort de notre sujet.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de cette structure hiérarchisée en prenant comme exemple la position de *Cepaea nemoralis*.

Domaine	Règne	Embranchement	Classe	Ordre	Famille	Genre	Espèce
Eucaryote							
	Animal	Chordés	Oiseaux				
			Mammifères				
			...				
		Arthropodes	Insectes				
			Crustacés				
			...				
		Mollusques	Bivalves				
		...	Gastéropodes	Stylommatophores	Hélicidés	Cepaea	<i>Cepaea hortensis</i>
			<i>Cepaea nemoralis</i>
							<i>Cepaea sylvatica</i>
							...



Cepaea nemoralis (Linnaeus, 1758) : Exemple de classification et principaux taxons (ou taxa)

Cepaea nemoralis (Moeraske)- Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2009CEBE-MOB

Linné a attribué deux termes, en latin, à chaque espèce. Celle-ci est donc caractérisée par le genre, suivi d'un qualificatif. Il s'agit donc d'un système binominal.

Le recours au latin (ou du moins à des termes latinisés) fut une des trouvailles de Linné. En effet, de cette manière, la barrière des langues n'existait plus. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, on nommerait les organismes d'un même nom. Cela permit à nouveau de mieux transmettre les connaissances.

Des règles strictes

Le Code International de Nomenclature Zoologique

Avant d'aborder l'étymologie proprement dite, il est nécessaire de faire un détour assez conséquent sur les règles qui régissent cette codification internationale.

D'abord, sachez que les botanistes ne suivent pas les mêmes règles que les zoologistes. Ces dernières sont reprises dans le Code International de Nomenclature Zoologique. Ce code fut édité à Paris en 1905. Il résultait d'une décision prise au 5^{ème} congrès de zoologie de Berlin (1901), il y a plus d'un siècle. Depuis, des amendements et modifications se sont succédé et se succèdent encore. Actuellement, nous en sommes à la 4^{ème} édition, approuvée en 1999. Ce code est consultable en ligne (<http://www.iczn.org/iczn/index.jsp>).

L'objet de ce Code est « d'amener la stabilité et l'universalité des noms scientifiques des animaux, de telle sorte que chaque nom soit unique et distinct ».

Les règles à suivre sont légion, comme par exemple la formation des nouveaux noms lors de la découverte d'un nouvel organisme ou la latinisation des noms propres et des noms géographiques.

Voici néanmoins un aperçu de quelques règles qui nous serviront par la suite.

La rédaction du nom de l'espèce

Le nom d'une espèce est composé de deux termes. Le nom de genre (le premier terme) doit toujours débuter par une majuscule alors que le nom d'espèce (le second terme) commencera toujours avec une minuscule. Genre et espèce sont écrits en italique.

Ces deux termes sont suivis par un nom propre, c'est l'auteur de la première description de l'espèce.

Enfin, une date complète l'ensemble. C'est la date de parution de la première description.

Prenons deux exemples : *Helix pomatia*, Linnaeus, 1758 et *Cepaea nemoralis* (Linnaeus, 1758).

Dans le premier exemple, nous pouvons comprendre que c'est Linné qui a décrit cette espèce en 1758.

Le deuxième exemple signifie que Linné a également réalisé la première description en 1758 mais qu'entre-temps, le nom initial a été modifié. Le fait de mettre l'auteur entre parenthèses nous indique cette modification. Cette règle est d'application pour les descriptions depuis 1758, date de la dixième édition de l'ouvrage de Linné « *Systema Naturae* » (les Systèmes de la Nature).

En cas de modification, il faut également faire attention à l'accord entre les noms de genre et d'espèce. Certains sont masculins, d'autres féminins. Prenons l'escargot *Trichia hispida* (Linnaeus, 1758). En 2004, la Commission Internationale de Nomenclature Zoologique a décidé, pour des raisons d'homonymie et de priorité, de remplacer le genre « *Trichia* » par le genre « *Trochulus* ».

L'épithète « *hispida* » doit donc être adaptée, en l'accordant. La même espèce est donc devenue *Trochulus hispidus* (Linnaeus, 1758). Ces quelques exemples démontrent la nécessité d'écrire le nom de l'espèce dans sa totalité avec la date et le nom d'auteur.

Il existe également des règles d'écriture. Genre et espèce doivent être écrits en italique. Il faut toujours écrire le nom du genre au complet la première fois qu'on l'utilise dans un paragraphe. Ensuite, on peut l'abréger en ne notant que sa première lettre lorsqu'il est cité à nouveau dans le même paragraphe. L'épithète définissant l'espèce doit à chaque fois être écrit en entier. Si le genre est connu mais que l'identification de l'espèce est incertaine, on écrit le nom du genre au complet en remplaçant le nom d'espèce par « *sp.* ».

Le latin est également utilisé dans les autres niveaux de la classification. Ainsi pour notre *Cepaea nemoralis* (Linnaeus, 1758) de notre exemple précédent, la conversion des termes français en langage scientifique prend la forme suivante :

Langue française	Langage scientifique (latin)	Exemple
Embranchement	Phylum	Mollusca
Classe	Classis	Gastropoda
Ordre	Ordo	Stylommatophora
Famille	Familia	Helicidae
Genre	Genus	<i>Cepaea</i>
Espèce	Species	<i>Cepaea nemoralis</i>

La formation du nom de l'espèce

Les noms de genres sont parfois formés à partir de noms déjà existants, qui sont associés ensemble.

D'autres sont les anagrammes d'un nom déjà existant. Ainsi, parmi les limaces, le genre *Milax* a été formé à partir du nom d'un autre genre : *Limax* (= limace en latin).

Certains genres sont des diminutifs d'autres genres existants. Dans ce cas, les suffixes (terminaisons) –ella ou –ula, ou les préfixes parvi- ou micro- peuvent être utilisés. Par exemple, le genre *Physella* a été formé à partir du nom de genre *Physa*.

Lorsqu'un genre ressemble à un autre, on a le plus souvent appliqué les suffixes –idia, –odes, –oides ou –opsis, ou le préfixe simili-.

Des noms peuvent être créés en les dérivant d'un autre nom de genre et en y ajoutant un préfixe. Les préfixes fréquemment rencontrés sont :

- Anti- (contre)
- Crypto- (caché)
- Eu- (bon)
- Fusi- (lié, fusionné)
- Neo- (nouveau)
- Noto- ou Para- (proche, bâtard)
- Pro- (pour)
- Pseudo- (ressemblant)

Les noms sont souvent formés en prenant comme inspiration l'aspect, le comportement, l'habitat ou la répartition de l'animal. Des noms propres ou une racine latine ou grecque peuvent également inspirer l'attribution d'un nom. La ressemblance avec un objet usuel est également utilisée.

Les sources d'inspiration sont multiples : construction, objet, vêtement, partie du corps, figure géométrique,... tout fait farine au moulin !



Punctum pygmaeum – *Vertigo angustior* – *Discus rotundatus* (Hof ter Musschen)
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2009CEBE-MOB

Ainsi le genre *Discus* trouve son origine dans le mot latin « discus » ou grec « diskos », mot signifiant « disque » (racine que l'on retrouve aussi dans « discobole » p.ex). La forme très ronde et aplatie de ces escargots parle d'elle-même.

Punctum renvoie à « point » ou « piqûre » en latin. Effectivement, la taille de ces mollusques est de l'ordre du millimètre. Enfin, le genre *Vertigo* ne fait pas référence à un film d'Hitchcock ou à une attraction foraine mais possède une racine latine issue du verbe « vertere » qui signifie « tourner ».

Les habitats peuvent se retrouver également dans la confection du nom d'une espèce. Les suffixes rencontrés sont multiples et nous les aborderons au fur et à mesure qu'ils se présenteront. Cependant, à titre d'exemple, citons immédiatement l'utilisation du suffixe –ensis qui signifie « habitant de », « appartenant à » voire « habitat de ». Dans *Cepaea hortensis* (O.F.Müller, 1774), il indique que ce *Cepaea* peut se rencontrer dans les jardins.

Des références à la fréquence d'apparition, au caractère indigène ou à la taxonomie elle-même se retrouvent parfois dans les noms scientifiques. Pensons, respectivement, à « *communis* » (commun), « *barbara* » (étranger) ou « *intermedia* » (intermédiaire, ce qui peut renseigner sur la position de cette espèce dans la systématique). Leur utilisation par l'homme, comme nourriture ou médicament, peut également s'affirmer dans le nom d'un mollusque. Enfin, l'épithète « *officinalis* » (officinal) indique à suffisance les propriétés attribuées à une espèce donnée.

Il peut également arriver que le nom du genre soit répété au niveau de l'espèce. Cette tautologie, admise dans le Code international de Nomenclature zoologique, se retrouve p.ex. dans le nom du planorbe *Planorbis planorbis* (Linnaeus, 1758).

Enfin, précisions d'emblée que toutes les étymologies ne sont pas connues et certaines restent bien mystérieuses.

Un tour d'horizon en 4 parties

La richesse malacologique de ces deux sites est importante puisque 58 espèces ont pu y être contactées. Afin de systématiser notre revue des espèces présentées, nous avons donc abordé ces animaux d'abord par classe (bivalves/gastéropodes) et par type de milieu (dulcicoles/terrestres). A l'intérieur de ces subdivisions, le choix a été fait de les présenter, famille par famille, en appliquant la succession proposée dans la « Checklist of species-group taxa of continental Mollusca living in Belgium (Clecom Section I) ».

Dans un premier volet, nous aborderons donc d'abord les bivalves présents sur les deux sites bruxellois. Ensuite, ce sera le tour des gastéropodes dulcicoles, puis celui des limaces. Enfin, nous terminerons en parcourant les noms d'espèces des gastéropodes terrestres.

Les « coquillages » de l'Hof ter Musschen et du Moeraske

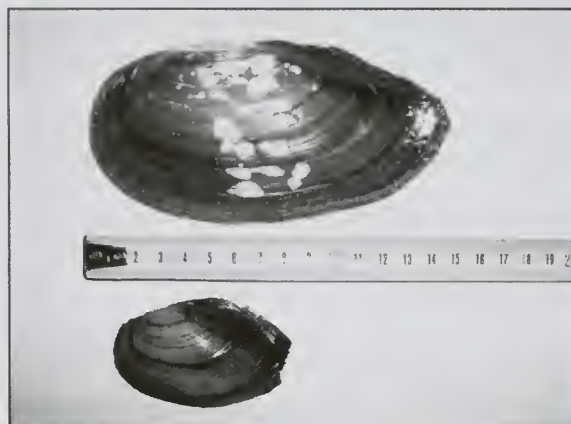
Quatre bivalves sont connus de ces deux sites bruxellois : trois de l'Hof ter Musschen et deux du Moeraske. Il s'agit des espèces suivantes : *Anodonta anatina* (Linnaeus, 1758), *Sphaerium corneum* (Linnaeus, 1758), *Pisidium personatum* Malm, 1855 et *Musculium lacustre* (O.F. Müller, 1774).

Anodonta anatina (Linnaeus, 1758)

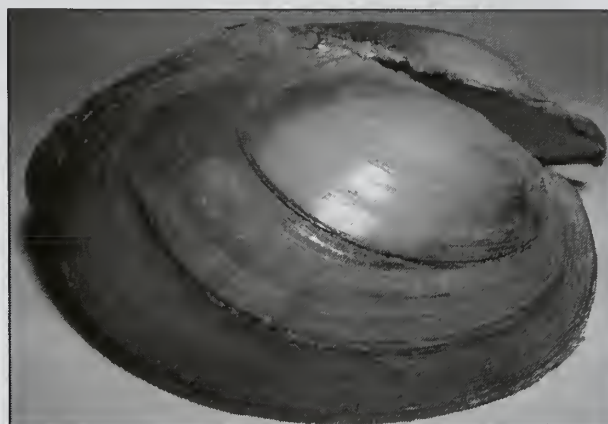
Représentant de la famille des Unionidae, *Anodonta anatina* (Linnaeus, 1758) est un bivalve d'assez grande taille (L : 140 mm ; h : 105 mm ; épaisseur : 60 mm). Il vit dans la Woluwe où il se nourrit en filtrant l'eau.

Le genre *Anodonta* fait référence à la particularité de ces bivalves de ne présenter aucune dent ou lamelle au niveau de la charnière. En effet, « odontos » signifie dent et le préfixe grec « a- » (« an- » lorsqu'il précède une voyelle) indique ici l'absence, soit littéralement : absence de dent.

Le nom d'espèce *anatina* vient du latin « anas », le canard. *Anodonta anatina* est donc l'anodonte des canards. Son nom commun en néerlandais, « Vijvermossel », peut être traduit par « moule d'étang ». En allemand, on appelle cette espèce « Flache Teichmuschel ». « Teichmuschel » signifie également « moule d'étang » alors que « Flache » (plat) fait plutôt référence à l'aspect, par comparaison avec d'autres moules, moins bombé de ce bivalve. L'appellation anglaise (« Duck Mossel ») est, comme en français, le reflet exact du nom d'espèce.



Anodonta cygnea (Pécrot – Vallée de la Dyle) en haut et *Anodonta anatina* (Hof ter Musschen) en bas
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2009CEBE-MOB



Anodonta anatina (Hof ter Musschen)
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2009CEBE-MOB

L'origine du nom de cette espèce est peu certaine. Une des explications réside dans le fait que cette moule aurait pu servir de nourriture aux canards alors qu'une espèce voisine *Anodonta cygnea* (Linnaeus, 1758) était donnée... aux cygnes !

Il est avéré qu'au cours des siècles, les moules d'eau douce, dont la fameuse et actuellement rare moule perlière (*Margaritifera margaritifera*), ont servi à nourrir des canards. Cochet avance le chiffre annuel de 50 000 moules perlières qui, au milieu du XIX^{ème} siècle en Lozère, ont ainsi été utilisées pour alimenter ces palmipèdes.

Une autre explication, peut-être plus réaliste, pourrait être donnée en prenant en compte leur habitat aquatique qu'elles partagent toutes deux avec les cygnes et les canards. Comme ceux-ci, ces deux espèces diffèrent par la taille (voir photo). Il est logique de penser que la plus grande des espèces fut attribuée aux cygnes et la deuxième aux canards.

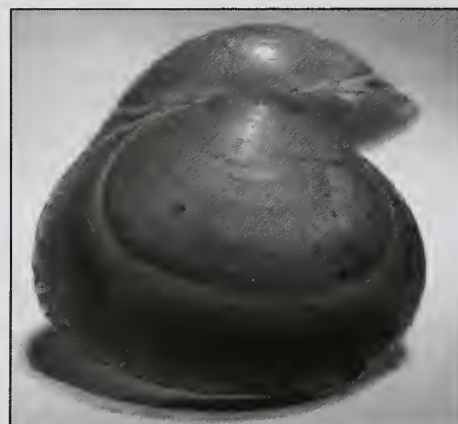
Sphaerium corneum (Linnaeus, 1758)

Sphaerium corneum (Linnaeus, 1758) vit dans la Woluwe. Ce bivalve (L : 14 mm ; h : 10 mm ; épaisseur : 8 mm) est classé dans la famille des Sphaeriidae.

Sphaerium vient du grec « sphairia » qui signifie ballon ou sphère. Ce nom a été choisi en référence à la forme assez sphérique que prend le coquillage lorsque ses deux valves sont fermées.

Corneum est issu du latin « cornu » qui a donné « corne » en français. Cette épithète fait référence à la couleur cornée de ce coquillage.

En langage courant, cette espèce se nomme « cyclade cornée » en français, « (Gewone) Hoornschaal » en néerlandais, « Gemeine Kugelmuschel » en allemand et « Horny orb mussel » en anglais.



Sphaerium corneum (Hof ter Musschen)
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2009CEBE-MOB

Le nom de « cyclade cornée » fait référence aux Cyclades (archipel grec de forme arrondie regroupant 56 îles. Du grec « kyklos »). Le choix de « cyclade » est probablement à rechercher dans la francisation d'un nom scientifique attribué au genre *Cyclas*. En latin, « cyclas » peut signifier soit une cyclade (robe trainante) soit le nom d'une des îles de l'archipel grec. C'est peut-être par analogie entre les courbes du vêtement (ou de l'archipel) et celles de la coquille que les scientifiques ont utilisé ce nom de genre. L'épithète « cornée » fait référence à la couleur « cornée » de la coquille.

L'appellation néerlandaise fait à la fois référence à la corne (Hoorn = corne) et à la coquille (schaal = coquille). Le qualificatif « gewone » (commun) est parfois associé.

En allemand, on retrouve également une référence à la forme des valves (kugel = balle, sphère). Dans ce cas-ci, le qualificatif « gemeine » (commun) fait partie du nom vernaculaire.

Enfin, en anglais, on retrouve les mêmes références : « horny » signifiant « corne » et « orb » pour « sphère, globe ».

***Musculium lacustre* (O.F. Müller, 1774)**

Ce bivalve fait également partie de la famille des Sphaeriidae et n'est présent qu'au Moeraske.

Musculium est un diminutif qui trouve son origine dans le latin « musculus » qui signifie « moule ». On peut donc traduire *Musculium* par « petite moule ». *Lacustre* a également une racine latine et vient de « lacus » (eau dormante, lac, étang). Il est fait référence à l'habitat de ce petit coquillage (L=10 mm ; h=8 mm).

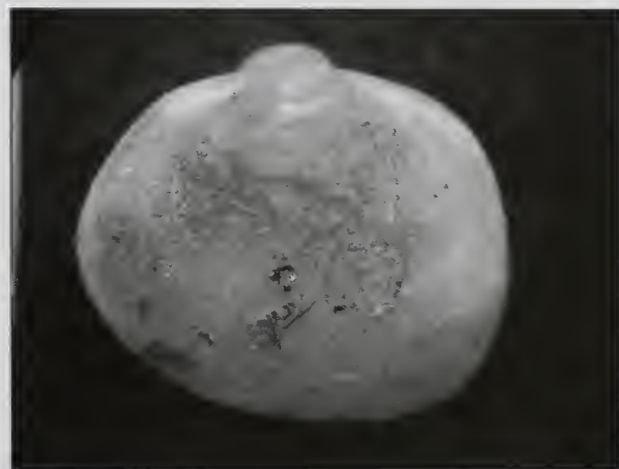
En français, cette espèce est dénommée « cyclade des lacs » ou « cyclade lacustre ». Ces étymologies nous sont déjà connues.

En anglais, le nom commun « Lake Orb Mussel » fait clairement référence, comme pour le genre *Sphaerium*, à la forme géométrique prise par les deux valves fermées de la coquille (orb = sphère, globe).

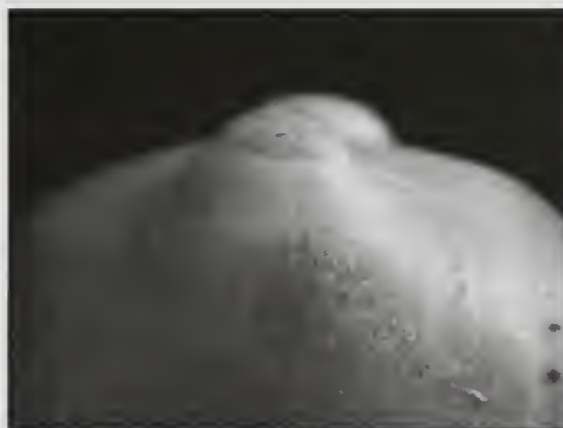
En néerlandais, cet animal est dénommé « Moeras-hoornschaal » (avec « hoorn », corne par analogie avec la couleur) ou « mutsjesmossel » (littéralement la moule au petit bonnet).

L'allemand « Häubchenmuschel » (avec « Häubchen », coiffe) que l'on peut traduire librement par « moule coiffée » fait, comme en néerlandais, référence au tubercule oblique visible sur les sommets saillants de la coquille.

L'habitat aquatique de ce mollusque est mis en exergue tant dans les dénominations française, néerlandaise qu'anglaise.



Musculium lacustre (Moeraske)
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2009 CEBE-MOB



Musculium lacustre – détail du tubercule (Moeraske)
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2009 CEBE-MOB

***Pisidium personatum* Malm, 1855**

Autre représentant de la famille des Sphaeriidae, *Pisidium personatum* Malm, 1855, a été décrit pour la première fois par le malacologue suédois August Wilhelm Malm (1821-1882) qui fut intendant du muséum d'histoire naturelle de Göteborg.

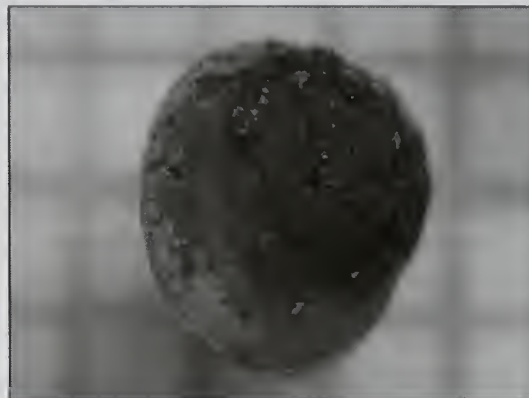
A l'Hof ter Musschen, ce petit mollusque vit dans la caricaie, à proximité immédiate des sources alors qu'au Moeraske, il fréquente le bord du ruissseau.

Le genre *Pisidium* trouve son origine dans « Pisum », le pois en latin. Le suffixe -idium indique un diminutif. Le « petit pois » serait donc une bonne traduction littérale pour ce coquillage de très petite taille (L : 4 mm ; h : 3,5 mm ; épaisseur : 2,5 mm). Les appellations anglaise (Pea Mussel), néerlandaise (erwtmossel) et allemande (Erbsenmuschel) de « moule-pois » vont dans le même sens.

Personatum vient du latin « persona » (= masque de théâtre). En effet, cette espèce est souvent recouverte d'une pellicule d'oxyde de manganèse qui masque les deux valves.

Cette particularité est également mentionnée dans les noms néerlandais (Gemaskerde erwtmossel) et anglais (Red-crusted Pea Mussel).

Le nom vernaculaire allemand « Quell-Erbsenmuschel » fait référence à l'habitat de ce petit bivalve (Quelle = source). En français, le nom commun de « Pisidie fontinale » est directement dérivé du nom latin et fait référence au milieu aquatique (fontaine).



Pisidium sp. (Hof ter Musschen)
Jean-Philippe Coppée- Copyright © 2009CEBE-MOB

(à suivre...)

Bibliographie sommaire

Les références ci-dessous reprennent les ouvrages et sites qui ont été les plus consultés. Certains sites Internet ont été consultés de manière sporadique afin de vérifier une orthographe, un détail ou de recouper une traduction. Ces sites ne sont pas repris dans cette bibliographie.

Les capacités d'Internet permettent par ailleurs de consulter des livres anciens, p.ex. datant du XIX^{ème} siècle et qui ont permis de rechercher des étymologies parfois peu évidentes.

Enfin, il faut souligner le précieux site de l'association néerlandaise ANEMOON (ANalyse Educatie en Marien Oecologisch Onderzoek) qui a dédié une section entière à l'étymologie des mollusques continentaux des Pays-Bas. Ce site fut d'une importance capitale pour la structure des recherches et la rédaction de cet article.

ADAM William. Mollusques – Tome I : Mollusques terrestres et dulcicoles. Bruxelles : Patrimoine de l'IRSNB, 1960, 402 p. (Faune de Belgique)

ANEMOON (ANalyse Educatie en Marien Oecologisch Onderzoek). Atlasproject Nederlandse Mollusken : Etymologie [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.anemoon.org/anm/etymologie>> (consulté les 2/08/2007 et 28/03/2008)

BACKELJAU T. et al. De Rode Lijst van de landslakken in Vlaanderen [en ligne]. Brussel : Instituut voor Natuurbehoud, en préparation. Disponible sur : http://www.inbo.be/content/page.asp?pid=BEL_VLA_SOO_rodellijst (consulté le 12.12.2006)

COCHET G. La moule perlière et les naïades de France : Histoire d'une sauvegarde. Nohanent, France : Catiche Productions, 2004. P 14

CUVIER F. Dictionnaire des sciences naturelles,... suivi d'une biographie des plus célèbres naturalistes [en ligne]. Paris : F.G. Levrault, 1818. Disponible sur : <<http://books.google.fr/books?id=qmJIAAAAMAAJ>> (dernière consultation février 2009)

HOUART R. Taxonomie et nomenclature. In Arion 18(3). Bruxelles : Société Belge de Malacologie, 1993, pp51-57

JOURDAN A. J. L. Dictionnaire raisonné, étymologique, synonymique et polyglotte, des termes usités dans les sciences naturelles [en ligne]. Paris : Baillière, 1834. Disponible sur : <<http://books.google.be/books?id=LIFhKnHEgSgC&hl=fr>> (dernière consultation février 2009)

JUNGBLUTH J.H. et VON KNORRE D. Trivialnamen der Land- und Süßwassermollusken Deutschlands (Gastropoda et Bivalvia). In Mollusca 26 (1) Dresden, Allemagne, 2008, pp 105-156. Disponible sur : <http://globiz.sachsen.de/snsd/publikationen/mollusca-journal/mollusca_26-1-2008/08_Jungbluth.pdf>

MÜLLER Y. – FFESSM. DORIS : De l'usage des noms scientifiques en latin [en ligne]. Disponible sur : <biologiesub.ffessm.fr/Doris/Telechargement_Doris/DORIS_infos_noms_scientifiques.V2.1.pdf> (consulté le 3.08.2007)

Muséum d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG) – Fiches thématiques de la bibliothèque du MHNG n°3 : La systématique dévoilée [en ligne]. Disponible sur : <www.ville-ge.ch/mhng/pdf/04_04_bib-sys.pdf> (consulté le 3.08.2007)

Muséum d'Histoire Naturelle de Göteborg (GNM) - CLECOM Project Checklist of species-group taxa of continental Mollusca living in Belgium. (CLECOM Section 1). Göteborg, Suède : Göteborgs Naturhistoriska Museum, 2002, 17 p.

Nederlandse Malacologische Vereniging. Soortenlijst Nederland - Zoet- en brakwater [en ligne]. Disponible sur : <http://www.spirula.nl/malacologie/nl_soorten/nl_zoet.htm> (consulté le 21.11.2007)

ROCROI J.P., BICHAIN J.M., GARGOMINY O. De *Trichia* à *Trochulus* (Gastropoda, Hygromiidae) [en ligne]. MalaCo, 4 : 150. Disponible sur : <www.journal-malaco.fr> (consulté le 29.05.2007)

Université Catholique de Louvain Itinera Electronica - Collatinus - Dictionnaire Jeanneau (Latin-Français) [en ligne]. Disponible sur <<http://collatinus.fltr.ucl.ac.be/jano/>> (dernière consultation février 2009)

Université de Neuchâtel. Liste des mollusques de Suisse [en ligne]. Neuchâtel, Suisse : Université de Neuchâtel, 2007. Disponible sur : <http://www2.unine.ch/webdav/site/cscf/shared/documents/liste_especes/MOL_2007.xls> (consulté le 25.04.2008)

VILVENS C. et al. Tome V : Bivalves dulcicoles. Jodoigne, Belgique : Société Belge de Malacologie, 2008, 40 p. (Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique)

WAIENGNIER E. Relevé d'excursion au Moeraske. In Arion 24(1). Bruxelles : Société Belge de Malacologie, 1999, p 3

Des nouvelles en direct de la SBM ?
<http://users.swing.be/sw216502>

La Société Belge de Malacologie

Accueil

Bienvenue sur le site de la Société Belge de Malacologie !

La Société Belge de Malacologie (en abrégé la SBM) est une société scientifique érigée en ASBL, d'expression francophone, regroupant tous ceux qui sont intéressés par

- la collection des **coquillages**,
- leur classification et leur **systématique**,
- l'étude des **mollusques** (marins, terrestres et d'eau douce);
- l'étude et la compréhension des divers **biotopes** des mollusques.

La SBM compte à l'heure actuelle plus ou moins 200 membres actifs, **amateurs ou professionnels**. Ses activités, basées sur le bénévolat, sont essentiellement ses réunions (en général, une toutes les 3 semaines, avec une conférence sur un sujet concernant la malacologie), ses excursions (2 à 3 par an), ses publications (Novapex régulier et des numéros spéciaux) ainsi qu'une exposition annuelle et une bourse occasionnelle

La SBM existe depuis 1966 et a fêté ses 40 ans en cette année 2006 !

Pour contacter la société

Accueil

Mollusques

Réunions

Publications

Excursions

Bibliothèque

Expositions

Conseil

Membres

Annonces

Dictionnaire